



Fully, le 25 avril 2025

## **Rapport du Président, assemblée générale de la FeRC, avril 2025**

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je vous m'adresse à vous aujourd'hui, pour la première fois en tant que président de la FERC. Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour votre engagement constant envers notre profession. Elle a besoin de vous et de votre soutien.

Comme vous le savez, la FERC joue un rôle essentiel dans la valorisation, la défense et le développement de notre métier. Elle est un pilier pour les carreleurs et les commerces romands, en offrant un cadre structuré pour l'échange, la formation, le soutien professionnel, mais aussi en assurant la promotion de standards de qualité élevés. Notre fédération est aussi un relais entre les professionnels du terrain et les instances décisionnelles, pour que notre voix soit entendue et nos réalités comprises.

Aujourd'hui, j'aimerais évoquer avec vous deux points de préoccupation : l'un figure dans notre rapport d'activité, l'autre s'impose de plus en plus dans nos échanges sur le terrain.

Le premier concerne la relève et la formation. Nous observons avec inquiétude une perte significative d'apprentis entre la première et la deuxième année de formation. Cette perte est souvent la conséquence de lacunes scolaires ou de situations de rupture qui font de la voie professionnelle une sorte de dernier recours pour certains jeunes. Les conséquences sont multiples : cette instabilité engendre non seulement un manque de main-d'œuvre qualifiée, mais également de réels défis d'organisation structurelle pour les entreprises formatrices ainsi que pour les centres de formations régionaux. Une des pistes envisagées serait la création d'un centre de formation régional, capable d'unifier les ressources, de renforcer l'encadrement et d'offrir un suivi plus individualisé aux apprentis.

Toutefois, cette solution, aussi ambitieuse soit-elle, comporte des risques : en centralisant la formation, on pourrait aussi accroître la distance entre les jeunes et leur lieu de travail, et potentiellement perdre encore davantage d'élèves en chemin. Cette problématique reste donc entière à ce jour et nous posera à tous plusieurs défis à moyen et à long terme. Toutes les pistes de réflexion seront donc les bienvenues et la FeRC devra étudier chaque opportunité qui se présentera.

La seconde préoccupation, que je souhaite partager avec vous aujourd'hui, concerne les difficultés croissantes que rencontrent nos membres sur le marché, difficultés liées aux conditions tarifaires compliquées, tant pour les entreprises de carrelage que pour les commerces.

Partenaires de la FeRC

**CERMIX**

**■ GEBERIT**

**kerakoll**

**MAPEI**

**PCI**  
Für Bau-Profis

**RAIMONDI**

**schöni**  
Yes, we can!

BUILDING TRUST  
**Jika**

**Sopro**

**weber**  
SAINT-GOBAIN

De part et d'autre, nous avons écho de clients perdus, dérouterés ou encore appâtés par des rabais déconnectés de toute base rationnelle, accordés au gré d'une appréciation subjective et opportuniste. Les volumes d'achat, l'ancienneté ou encore la fidélité ont perdu tout valeur aux yeux de certains et seule la vente immédiate semble compter.

Dans un contexte économique tendu tel qu'il est aujourd'hui, il est parfois compliqué de trouver un équilibre juste entre les attentes des uns et les contraintes des autres. Les marges se réduisent, la pression augmente, et cela peut engendrer des tensions. Pourtant, en tant qu'entrepreneur, nous devons tous garder à l'esprit que nous travaillons dans un écosystème commun. Il est donc indispensable de suivre une ligne de conduite claire, équilibrée et respectueuse, afin que chacun puisse continuer à exercer son métier dans des conditions viables.

Comme le dit si bien un vieux proverbe : « Dans la tempête, c'est ensemble qu'on tient le cap. » Ou, dans un langage plus proche de nous : « Il faut se serrer les coudes, pour garder le sol bien droit. » Ce n'est qu'en renforçant le dialogue et la transparence entre les entreprises de pose et les commerces que nous pourrons maintenir une relation durable et équitable.

Je tiens ici à vous rassurer : notre fédération n'a pas autorité ni mission d'intervenir dans un marché libre. Cependant, la FeRC ne reste pas passive face à ces enjeux. Nous allons engager un dialogue tant avec les entreprises de pose qu'avec les commerces, afin de continuer à promouvoir des conditions équitables et pérennes pour l'ensemble des acteurs de notre filière. Nous croyons fermement que l'avenir du carrelage romand repose sur le respect, la coopération et l'innovation. C'est grâce à ces piliers que les entreprises de pose et les commerces pourront poursuivre leurs activités, en respectant une qualité et un sérieux qui leur est aujourd'hui encore reconnu.

En conclusion, je vous invite à garder confiance. Oui, les défis sont réels. Mais ils sont aussi le moteur de notre engagement. Ensemble, avec notre savoir-faire, notre passion et notre esprit d'équipe, nous avons les ressources pour surmonter ces défis et poursuivre la construction d'un avenir solide pour notre profession.

Je vous remercie pour votre attention et pour votre implication fidèle au sein de la FERC. Continuons à œuvrer, ensemble, pour la pérennité et le rayonnement de notre métier.

Merci pour votre attention.

Laurent Pasche  
  
Président